

Cannabis sous contrôle: Pourquoi et comment réguler le marché de cannabis

Prof. Dr. Tom Decorte

Professeur en criminologie, Universiteit Gent

Journée d'étude 'Cannabis, alcool: on en parle?'

Le 21 novembre 2019 - Marche-en-Famenne – Le studio des Carmes

Evaluation critique de la politique belge en matière de cannabis:

la raison pour laquelle la régulation est une piste précieuse

Prof. Dr. Tom Decorte, Prof. Dr. Jan Tytgat, Prof. Dr. Paul De Grauwe

Le 18 novembre 2013

***“Cannabis: bis? Plaidoyer pour une évaluation critique de la
politique belge en matière de cannabis”***

Objectifs / critères d'évaluation de la politique belge en matière de cannabis

3

(Groupe de travail parlementaire Drogues 1997 – Note politique Drogues 2001)

1. Diminution du nombre de consommateurs de cannabis (dépendants/problématiques);
2. Réduction des dégâts physiques et psychosociaux suite à la consommation abusive de cannabis;
3. Diminution des conséquences négatives du phénomène de cannabis pour la société (p.e. criminalité et incivilités);
4. Protection des jeunes et des groupes vulnérables dans la société;
5. Protection des droits fondamentaux des citoyens;
6. 'Value for money'.

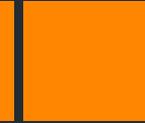
Diminution du nombre de consommateurs (problématiques)?

- **Augmentation des hospitalisations et traitement liés à la consommation et dépendance de cannabis (SSM, HG, hospitalisations psychiatriques, centres spécialisés pour l'aide aux toxicomanes)**
- **Pas de réduction significative de l'accès au cannabis (y compris pour les jeunes et les groupes vulnérables)**
- **Nombre élevé de consommateurs de cannabis (= problème significatif pour la santé)**

Réduction des dégâts physiques et psychosociaux?

- La discussion ne porte pas sur la nuisance du cannabis, mais sur la maximalisation des risques à cause d'une production illégale et guidée par le profit
- La prohibition du cannabis pousse le marché vers du cannabis plus puissant et plus dangereux
- Augmentation des taux de THC / diminution des taux de CBD et CBN
- Pollutions: mycoses, bactéries, métaux lourds, particules de verre, résidus de pesticides et engrais
- 'Tools' pour influencer le phénomène

Diminution de la criminalité et des incivilités?



- **Paradoxe de la prohibition**: plus intense est la répression, plus profitable et attractive est la production

La plus grande attraction chez les 'have nots' et 'les criminels professionnels';

- **Des canaux illégaux incontrôlables**

Grands moyens financiers des fournisseurs;

“Course aux armements”: criminels versus police et justice;

- **La politique a des effets criminogènes**

A côté des infractions directes, il y a aussi les “entrepreneurs criminels”: violence systémique (règlements de comptes, rip-off's etc.), corruption, blanchissement, contamination des secteurs économiques, utilisation d'argent de drogues, trafic d'armes, conflits violents entre cartels et gouvernements, pouvoir économique des organisations criminelles, dégat écologique,...;



- La politique répressive mène uniquement à des **glissements** géographiques et des **transfigurations** de l'offre ('effets lit d'eau' ou 'effet ballon').
- Les tendances en matière de consommation de cannabis sont plutôt dirigées par des déterminants culturels, sociaux, économiques, et pas par l'intensité de la punition
- Dans le pratique une approche intensive n'est pas soutenable. Conséquence: **sélectivité** dans l'approche des incivilités, détection des faits liés aux cannabis et répression de certains groupes.

'Value for money'?

- 243.000.000 € = **61% des dépenses publiques** en matière de stupéfiants illégaux vont à la 'sécurité' (répression) (2008) (contre les principes de la note politique fédérale Drogues);
- Dépenses faites **au détriment des dépenses plus efficaces** et basées sur des évidences scientifiques (dissuasion/aide aux personnes);
- Le caractère 'Evidence based' de la prévention et de l'aide ne masque pas le manque de preuve de l'efficacité de la répression;
- Des interventions de santé sont régulièrement minées par une approche répressive;
- L'usage des moyens policiers / judiciaires en matière de cannabis = moins de moyens pour lutter contre d'autres formes de criminalité;
- Une politique répressive en matière de drogues détruit l'image de la police et la justice sur le long terme.

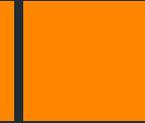
Evaluation critique de la politique en matière de cannabis (et ses conséquences imprévues) ⁹



- Point de départ: **on doit lutter contre la consommation de cannabis**
- Problème: comment peut-on le plus efficacement diminuer la consommation de stupéfiants?
- La méthode répressive n'est pas la méthode la plus efficace et crée beaucoup de **“collateral damage”**
- Il y a urgence pour étudier des options en matière de **régulation**

Obstacles à un débat sur des alternatives

10



- **Des fausses dichotomies:** ‘sévère’ vs. ‘laxiste’; ‘libérale’ vs. ‘répressif’
- Caricatures / polarisation / **arguments ad hominem**
- Arguments ‘**moraux**’ (perspectives idéologiques)
- L’importance des nuances
- Juger les arguments sur leur caractère scientifique

Obstacles à un débat sur des alternatives

11

- *“Le cannabis va devenir très bon marché !”*
- *“La consommation de cannabis deviendra ingérable !!”*
- *“La criminalité organisée ne se laissera pas éradiquer !”*
- *“Les traités internationaux ne le permettent pas !”*
- *“On a besoin d’un consensus international !!”*

Obligations positives des droits de l'homme versus les traités ONU en matière de drogues

(Van Kempen & Fedorova, 2014)

12

- Pacte International relatif aux Droits économiques, sociaux et culturels
- Charte Sociale Européenne
- Pacte International relatif aux Droits civiles et politiques
- Convention Européenne des Droits de l'Homme.

- Droits fondamentaux en matière de santé, de droit à la vie, d'intégrité physique et psychique et de vie privée

- L'importance de la santé individuelle et de la santé publique
- L'importance de la sécurité
- L'importance de la lutte contre la criminalité

Obligations positives des droits de l'homme versus les traités ONU en matière de drogues

(Van Kempen & Fedorova, 2014)

13

Une régulation suppose le respect des conditions suivantes:

1. Le modèle de **régulation réalise les intérêts liés aux obligation positives** des droit de l'homme
(protection de la santé, de la vie et de l'intégrité physique et psychique des riverains; protection de la santé des jeunes;...)
2. La régulation réalise mieux ces obligations positives des droits de l'homme qu'une approche répressive (**exigence d'une plus grande efficacité**)
3. Le modèle de régulation est **porté par une prise de décision démocratique**
4. **D'autres pays ne subissent pas des conséquences négatives**, surtout en matière d'export depuis l'Etat qui régule.
5. l'Etat prévoit **une politique adéquate en matière de dissuasion, de limitation et de prise de conscience des risques** de la consommation récréative de cannabis.



***Comment* pouvons-nous réguler le
marché de cannabis?**

Définitions et terminologie claires

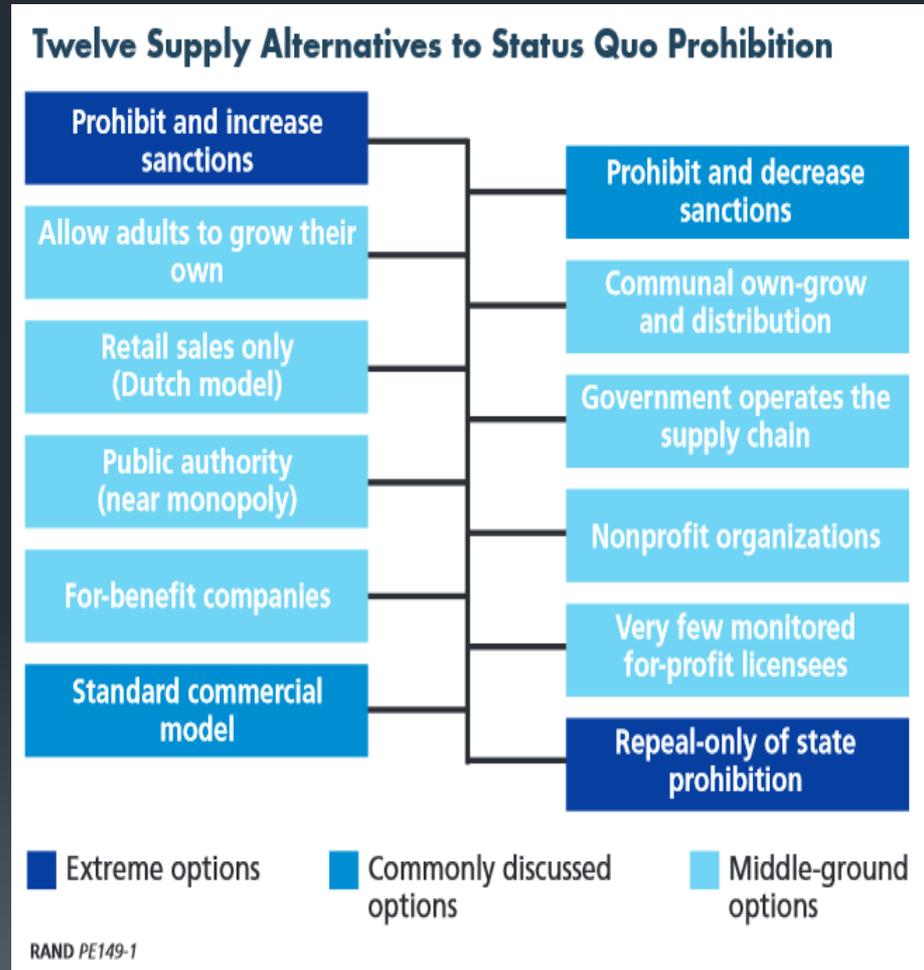
15

- **Légalisation**
≠
- **Régulation**
≠
- **Commercialisation**

- **Décriminalisation *de facto***
≠
- **Décriminalisation *de jure***

- **Decriminalisation de quoi?**
Possession - consommation - production - distribution -
vente?

Quelles options pour la régulation?



Leçons du passé et du présent

- (Tendances historiques) dans les politiques en matière d'alcool et de tabac
- Modèles commerciaux d'alcool - tabac - médicaments pharmaceutiques
- Modèles de cannabis dans les États américains (Colorado, Washington et 7 autres états)
- Modèle de cannabis en Canada
- Modèle des coffeeshops (les Pays-Bas)
- Modèles de clubs de cannabis sociaux en Espagne / Belgique / Uruguay
- Programmes de marijuana à des fins médicales
- Modèles de décriminalisation de cannabis (Portugal, Afrique du Sud, etc.)

Le modèle 'commercial'

(tabac, alcool, médicaments)

18

- Illustration d'instruments législatifs avec lesquels on peut introduire des règles (sans criminaliser complètement la production, la distribution et la consommation)

Alcool: Normes de qualité – limites d'âge – ivresse publique – règles sur la publicité et marketing - ...

Tabac: Défense de fumer dans des espaces publics – limites d'âge – Limitations et exigences en matière de publicité – Avertissements - ...

Médicaments: Licences – contrôles de qualité et de sécurité – 'Good manufacturing practices' – régulation de la distribution (pharmaciens) - ...



Le modèle 'commercial'

(tabac, alcool, médicaments)

19

- Conséquences néfastes (imprévues et involontaires) d'une commercialisation
- **Minimaliser / dissimuler** les risques pour la santé
- **Influencer** la recherche scientifique (via sponsoring, séduction des chercheurs, ...)
- Une recherche continue pour des **nouvelles groupes cible** et marketing, branding lucratif
- Grand retenue contre des mesures qui visent l'offre
- Beaucoup de moyens pour le **lobbying** (think tanks, conférence, visite d'entreprises, séminaires)

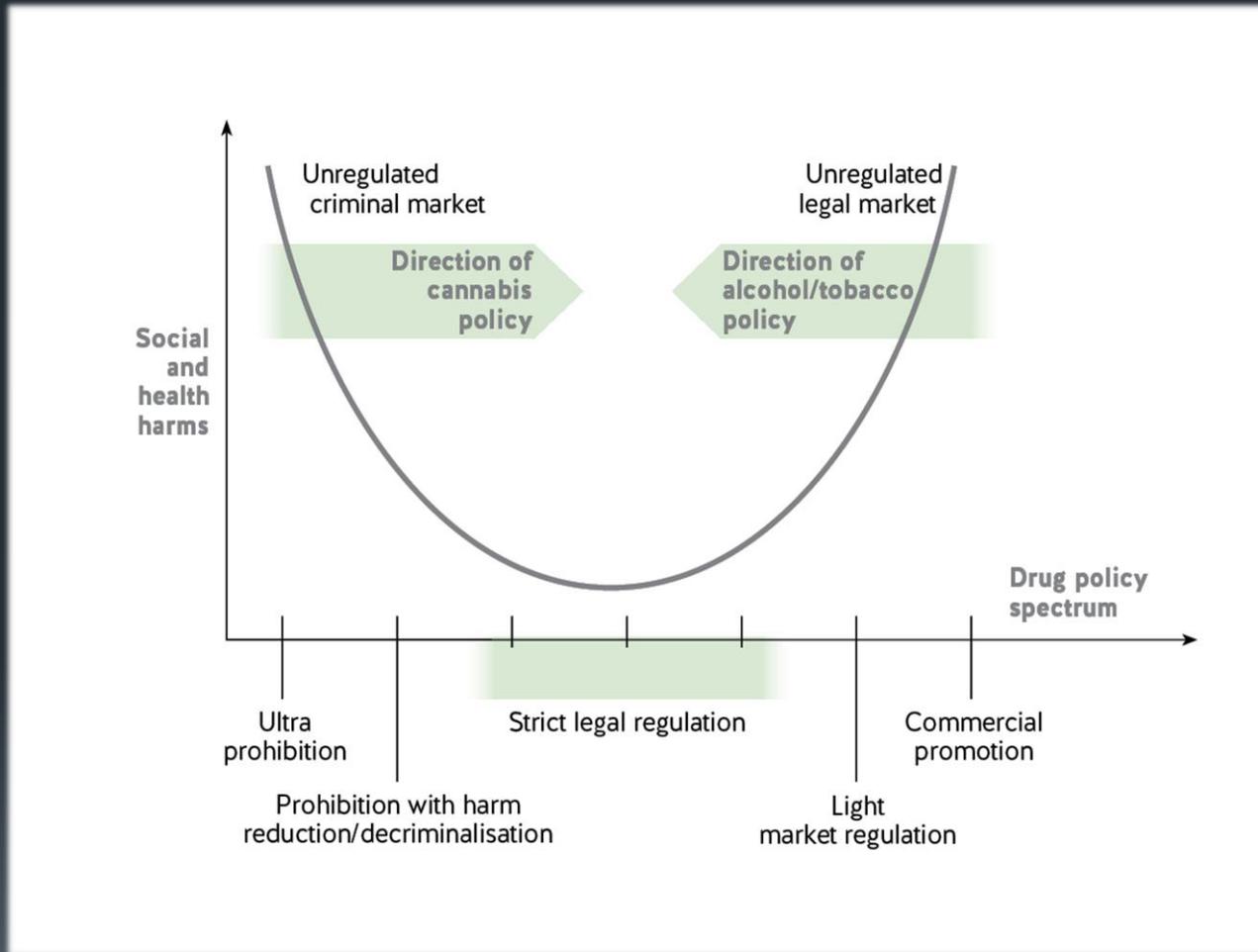


Modèles de régulation: une exercice d'équilibre difficile

20

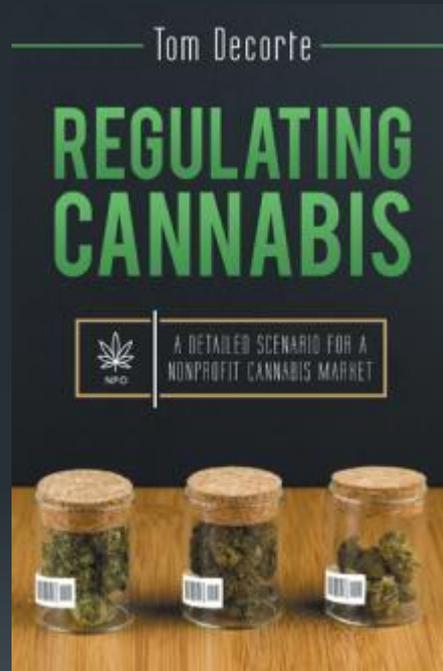
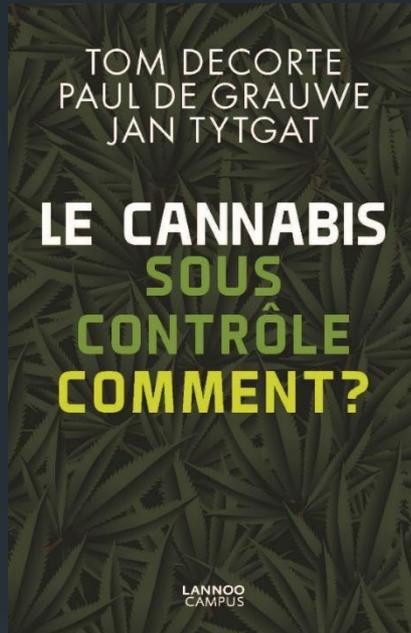
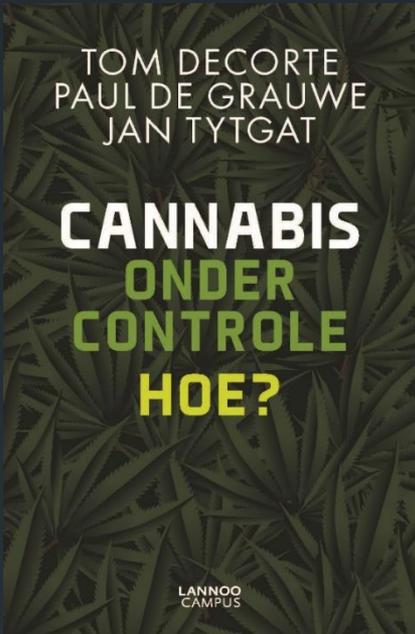
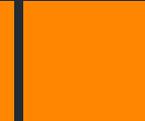
- Tenir compte du **contexte juridique international**
- **Urgence** d'implémenter une nouvelle politique vs. Les risques liés à une politique **trop vite implémenté**
- **Pas trop** de restrictions, mais pas non plus **trop peu**

Quelles leçons du passé?

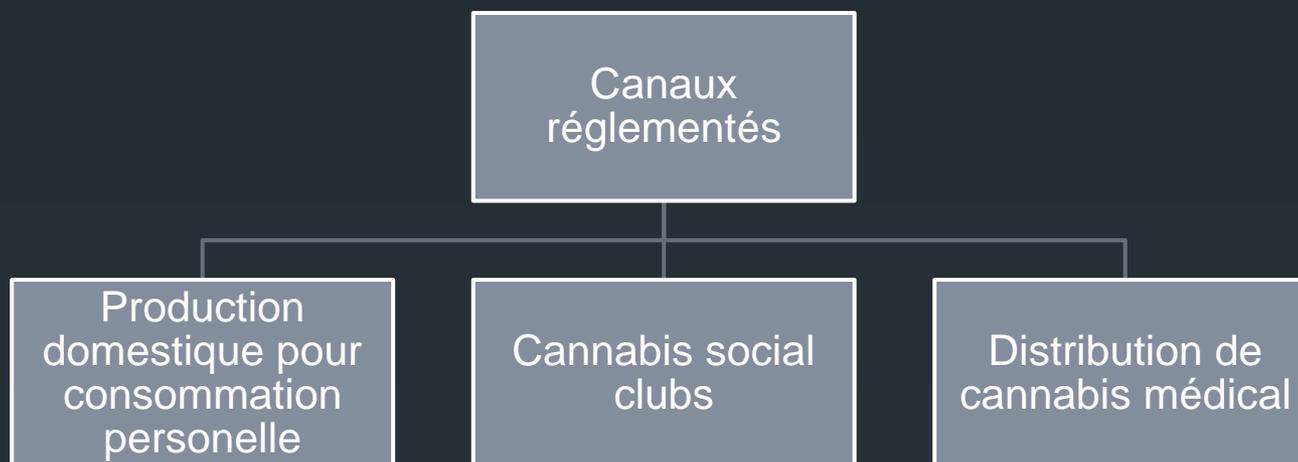


Cannabis sous controle: comment?

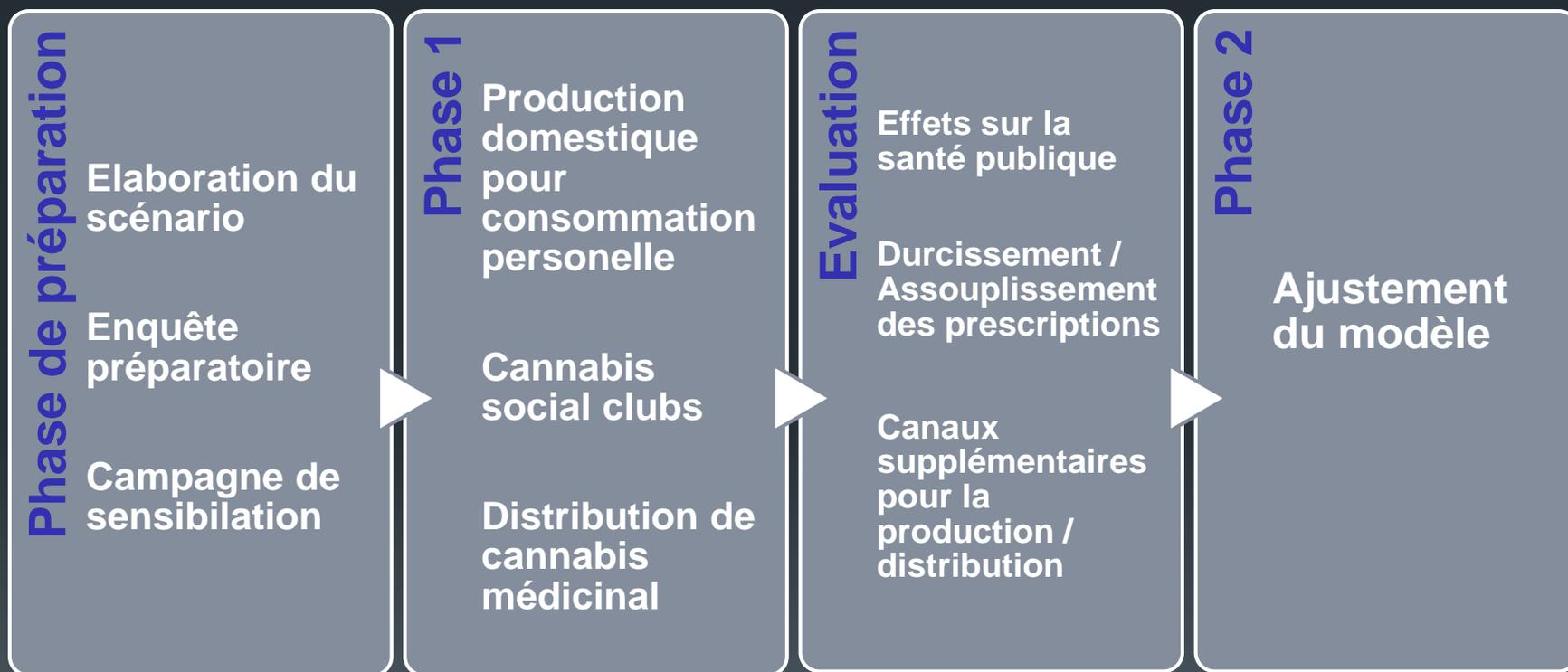
22



Un modèle de cannabis légalement réglementé



Un scénario prudent pour un marché de cannabis régulé, en deux phases



Conditions générales

- Préparation: commission d'experts indépendants
- Evaluation par des universitaires indépendant
- Organisme de surveillance: Agence fédérale de réglementation et de contrôle du cannabis (FARCC)
- Un système de sanctions clair et proportionné
- Convergence de la politique en matière d'alcool, de tabac et de cannabis
- Politique des prix et taxation des produits à base de cannabis: pas de prix minimum, mais des taxes
- La politique des drogues dans le cadre d'une politique sociale

- DECORTE, T., DE GRAUWE, P. en TYTGAT, J. (2014), Het Belgisch cannabisbeleid maakt zijn doelstellingen niet waar, *Panopticon*, jrg. 35, nr. 2, 151-155.
- DECORTE, T. (2014), De Belgische 'Cannabis social Clubs': middenweg tussen zwarte markt en commerciële beschikbaarheid?, *Panopticon*, jrg. 35, nr. 6, 520-537.
- DECORTE, T. (2015), Cannabis Social Clubs in Belgium: Organizational strengths and weaknesses, and threats to the model, *International Journal of Drug Policy*, vol. 26, 122-130.
- DECORTE, T. & PARDAL, M. (2016). Cannabis social clubs in Europe : prospects and limits (pp. 285-299). In : COLSON, R. & BERGERON, H. (eds). *European Drug Policies. The ways of reform*. London : Routledge.
- DECORTE, T., PARDAL, M., QUEIROLO, R., BOIDI, M.F., SANCHEZ AVILES, C. en PARES FRANQUERO, O. (2017). Regulating Cannabis Social Clubs: a comparative analysis of legal and self-regulatory practices in Spain, Belgium and Uruguay. *International Journal of Drug Policy*, 43, 44-56.
- DECORTE, T., DE GRAUWE, P. en TYTGAT, J. (2016). *Cannabis onder controle. Hoe?* Leuven: Lannoo Campus (ISBN 978 94 014 4200 8).
- DECORTE, T., DE GRAUWE, P. en TYTGAT, J. (2017). *Cannabis sous contrôle. Comment?* Brussel: Editions Racines.
- DECORTE, T. (2018), *Regulating cannabis. A detailed scenario for a nonprofit cannabis market*. Bloomington: Archway Publishing.
- PARDAL, M. & DECORTE, T. (2018), Cannabis use and supply patterns among Belgian Cannabis Social Club members, *Journal of Drug Issues*, 48(4), 689-709.